

titre sous réserve

Comment conjuguer territoires, environnement et santé

L'action des «villes-santé» : du local au global

L'OMS vient de réaffirmer la nécessité de lier les politiques «santé» et «climat». Villes et collectivités locales participent aux plans régionaux santé et santé environnement pour accompagner les transformations des politiques de

santé. La pertinence de l'échelon local est désormais reconnue pour conduire des actions transversales, durables et résilientes.



Charlotte Marchandise-Franquet

Élue en charge de la santé à Rennes, présidente du Réseau français des villes-santé de l'OMS

Le Réseau français des villes-santé de l'OMS (RFVS) soutient et accompagne les collectivités locales dans leur réflexion sur la conception d'une ville où les populations peuvent vivre en bonne santé. Inscrit dans le cadre des «Healthy Cities» de l'Organisation mondiale de la santé, le Réseau a été créé il y a 25 ans. Il regroupe 90 villes et intercommunalités. Son objectif est d'inciter à agir en santé à travers toutes les politiques publiques, en construisant des réponses avec les habitants. La réduction des inégalités sociales de santé est au cœur de cette approche.

Transversalité des politiques

En milieu urbain, la qualité de vie en générale et les inégalités face à l'exposition aux risques environnementaux en particulier peuvent être améliorées ou réduites en fonction des choix politiques. Les politiques santé et climat évidemment, et aussi

celles liées au logement, à l'utilisation des terres, au transport et aux mobilités, aux espaces verts, à la fourniture de services tels que l'eau, l'énergie, la gestion des déchets, à l'éducation, l'emploi, le sport et la culture.

Les cobénéfices sont essentiels à prendre en compte. En effet, diminuer la place de la voiture en ville permet de réduire la pollution et les émissions de gaz à effet de serre ; mais les mobilités actives ont également une influence

à prévenir certaines pathologies chroniques telles que les cancers, les maladies cardiovasculaires et respiratoires, l'obésité, les pathologies rhumatismales, le diabète, etc., et cela à tout âge. De nombreuses relations existent également entre santé et espaces verts urbains, ces derniers améliorant les conditions physiques et cognitives, la fonction immunitaire ou encore la santé mentale.

Les villes sont d'autant plus légitimes à agir sur la santé qu'elles ont un lien de proximité, une légitimité démocratique forte auprès des populations. En effet, si l'État mène des campagnes de santé publique, il est prouvé que la seule information en direction de la population ne suffit pas à faire changer les comportements.

La promotion d'un urbanisme favorable à la santé, couplé d'une approche sociale est une réponse. Il s'agit d'aménager des quartiers où se côtoient lieux d'habitation et de travail, écoles, cafés, espaces verts et commerces, où les pistes cyclables existent, les trottoirs sont larges et bien éclairés, et les transports collectifs fréquents. Une étude a montré que les personnes habitant dans des quartiers adaptés à la marche se déplacent quatre fois plus souvent à pied que celles habitant dans des quartiers adaptés aux voitures. Cela implique d'améliorer l'attractivité du quartier, le sentiment de sécurité, l'accessibilité des équipements ou les zones naturelles et également soutenir les individus à travers un travail systématique d'accessibilité et de pairs-aidants.

«Les villes sont d'autant plus légitimes à agir sur la santé qu'elles ont un lien de proximité, une légitimité démocratique forte auprès des populations»

favorable sur la condition physique (augmentation de la force, du tonus, de l'endurance...) et le bien-être (qualité du sommeil, diminution de l'anxiété...). Elles contribuent



L'implantation des «villes-santé» françaises.

Participation aux plans régionaux

La transversalité et la cohérence de l'action de la ville permet dès lors une assise solide les partenariats locaux. Ainsi, **les villes s'engagent dans les contrats locaux de santé (CLS), qui incluent les questions de santé environnementale**, signés entre la ville et l'agence régionale de santé, et intégrant selon les territoires d'autres acteurs locaux (hôpitaux, libéraux, Éducation nationale, associations, représentants d'usagers, etc.)

Les villes collaborent aux plans régionaux de santé et aux plans régionaux de santé-environnement. Ces outils sont encore souvent construits de façon descendante et en silo. L'enjeu est de passer en fonctionnement de projet pour éliminer l'effet saupoudrage – une petite subvention à un acteur, une autre subvention une autre association – et permettre des actions inscrites dans le temps long et favorisant le partenariat pluriacteurs. Par exemple, une action globale sur l'alimentation durable réunissant des acteurs enfance, jeunesse et sociaux, le monde de l'agriculture et celui de la préservation de la ressource en eau aura plus de sens que cinq actions non coordonnées.

Des questions cruciales se posent à nous pour les années à venir sur **l'observation infra-communale de la santé des habitants, de l'évaluation des politiques publiques, et les smart-cities**. Il est indispensable de travailler à cartographier les actions, leurs bénéficiaires pour déceler les trous dans la raquette de l'action publique. Il nous faut aussi construire des indicateurs comparables et solides, permettant d'intégrer les données qui nous parviennent des micro-capturs et de la science citoyenne.

Un cadre international

Ainsi, en 2017, la sixième conférence ministérielle sur l'environnement et la santé portée par l'OMS a défini les priorités de l'Europe pour le XXI^e siècle. La nécessité de lier les politiques santé et climat, question émergente lors de la Cop 21 à Paris, est désormais incontournable. D'autre part, les États ont reconnu la capacité du niveau local à mener des actions transversales pour promouvoir la santé travers toutes les politiques. Une petite révolution.

En 2018, le consensus de Copenhague a été signé entre les maires des 1300 villes-santé européennes. Il promeut une meilleure santé et plus de bonheur dans les villes, pour toutes et tous, dans une démarche transformatrice pour des sociétés sûres, inclusives, durables et résilientes. Il inscrit les actions pour la santé de façon transversale dans le cadre des objectifs du développement durable.

Ces actions internationales permettent non seulement d'affirmer collectivement la place des villes, mais également de partager nos bonnes pratiques et nos questionnements. Elles permettent d'être systématiquement en prospective face aux enjeux émergents, tels l'adaptation au réchauffement climatique,

les espèces invasives, animales et végétales ou encore l'antibiorésistance et les perturbateurs endocriniens. Penser la santé de façon globale et scientifique, agir localement en s'appuyant sur les habitants, telle est la feuille de route des villes-santé, résilientes et durables. □

«penser la santé de façon globale et scientifique, agir localement en s'appuyant sur les habitants»



Crédit : A. Roué-Le Gall et N. Lemaire, 2016

Cadre de référence pour un Urbanisme favorable à la santé